



*60 ans*

**IAEA** *L'atome pour la paix et le développement*

# Conférence générale

**GC(60)/INF/13**

24 octobre 2016

**Distribution générale**

Français

Original : anglais

---

**Soixantième session ordinaire**

## Communication du 7 octobre 2016 reçue de la mission permanente de la République turque auprès de l'Agence concernant des déclarations faites à la 60<sup>e</sup> session ordinaire de la Conférence générale

1. Le Directeur général a reçu de la mission permanente de la République turque auprès de l'Agence une communication datée du 7 octobre 2016 concernant des déclarations faites à la 60<sup>e</sup> session ordinaire de la Conférence générale.
2. Cette communication et, conformément à la demande de la mission permanente, sa pièce jointe sont reproduites ci-après pour information.



MISSION PERMANENTE DE LA RÉPUBLIQUE TURQUE  
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES ET DES AUTRES  
ORGANISATIONS INTERNATIONALES À VIENNE

Réf. : 2016/68324910-BM Viyana DT/11477289

La mission permanente de la République turque auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Vienne présente ses compliments au Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique, et a l'honneur de joindre à la présente la réaction de la Turquie au document intitulé « Communication du 29 septembre 2016 reçue de la mission permanente de la République d'Arménie auprès de l'Agence concernant des déclarations faites à la 60<sup>e</sup> session ordinaire de la Conférence générale », distribué par le Secrétariat le 30 septembre 2016 dans le document GC(60)/INF/12.

Le Secrétariat est prié de bien vouloir distribuer la lettre ci-jointe en tant que document officiel de la 60<sup>e</sup> session de la Conférence générale et la publier sur le site web de la Conférence générale.

La mission permanente de la République turque auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Vienne saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique les assurances de sa très haute considération.

[Signé] [Sceau]  
Vienne, le 7 octobre 2016

Pièce jointe :  
lettre (2 pages)

Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique  
AIEA



MISSION PERMANENTE DE LA RÉPUBLIQUE TURQUE  
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES ET DES AUTRES  
ORGANISATIONS INTERNATIONALES À VIENNE

Le 3 octobre 2016

Monsieur le Directeur général,

J'ai l'honneur de vous présenter notre réaction aux allégations sans fondement contenues dans la « Communication du 29 septembre 2016 reçue de la mission permanente de la République d'Arménie auprès de l'Agence concernant des déclarations faites à la 60<sup>e</sup> session ordinaire de la Conférence générale », distribuée par le Secrétariat le 30 septembre 2016 dans le document GC(60)/INF/12.

Il est regrettable que l'accent mis dans notre déclaration nationale, dont le texte est disponible sur le site web de la Conférence générale, sur l'importance accordée par la Turquie à la sûreté nucléaire mondiale, en faisant référence à une ancienne centrale nucléaire en particulier, celle de Metsamor, située juste de l'autre côté de la frontière, dans une région politiquement fragile et sujette aux catastrophes naturelles, soit considéré par l'Arménie comme des allégations politiquement motivées.

Contrairement à ce que l'Arménie affirme sur l'approche de la Turquie concernant la question, les avis exprimés dans notre déclaration nationale sont fondés et bien étayés, et ne peuvent être contestés en essayant de les sortir de leur contexte. Les problèmes de sûreté que pose la centrale nucléaire de Metsamor correspondent tout à fait aux préoccupations mondiales relatives à la sûreté nucléaire qui sont exprimées de plus en plus ouvertement après l'accident de Fukushima. Je souhaite attirer l'attention sur les diverses résolutions de la Conférence générale concernant l'amélioration de la sûreté nucléaire, qui contiennent des mesures spécifiques visant à améliorer la sûreté des anciennes centrales nucléaires compte tenu des enseignements tirés de l'accident de Fukushima.

Dans ce contexte, la Turquie considère les risques bien avérés que présente le maintien de cette centrale nucléaire en exploitation, et a fortiori le prolongement de sa durée de vie opérationnelle, du point de vue de la sûreté et de la sécurité nucléaires. Non seulement la centrale de Metsamor est ancienne et vétuste, mais elle est située dans une zone sismique et volcanique. Par conséquent, son avenir présente des enjeux communs considérables pour la Turquie et l'ensemble de la région. S. E. M. Berat Albayrak, ministre turc de l'énergie et des ressources naturelles, a souligné dans sa déclaration que nous ne pouvons risquer une autre catastrophe dans une région aussi instable.

En outre, il est également regrettable que la lettre de la représentation permanente de l'Arménie aborde aussi des questions ne relevant pas du mandat ou des compétences de l'AIEA. Toutefois, pour que les accusations portées contre la Turquie ne soient pas sans réponse, j'aimerais rappeler que la Turquie a

M. Yukiya Amano  
Directeur général  
AIEA

été l'un des premiers pays à reconnaître l'indépendance de la République d'Arménie, dès le 16 décembre 1991, et aussi le pays qui a invité l'Arménie à devenir membre fondateur de l'Organisation de coopération économique de la mer Noire le 25 juin 1992. La Turquie ne souhaite ni l'isolement de l'Arménie ni son exclusion de la coopération régionale et, pour reprendre les termes de la représentation permanente de l'Arménie, ne fait pas une « offensive économique et diplomatique contre l'Arménie ». Bien au contraire, elle souhaite la normalisation des relations dans la région, laquelle ne peut se faire qu'avec la participation constructive de l'Arménie.

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir faire distribuer la présente lettre aux États Membres de l'AIEA dans le cadre des procédures établies, comme réponse au document GC(60)/INF/12.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, les assurances de ma très haute considération.

[Signé]

E. Birnur FERTEKLIGIL

Ambassadrice

Représentante permanente